

Déclin cognitif : Audition Conseil et Oticon lancent

UNE OFFRE SOLIDAIRE

pour contribuer à lutter contre les maladies dégénératives

Communiqué de presse
Le 3 septembre 2016



Les dernières études* sont formelles : les équipements d'aides auditives permettent de limiter l'accélération du déclin cognitif lié à la perte d'audition, d'où l'intérêt d'un appareillage dès l'apparition des premiers signes de surdité. Acteur majeur de la correction auditive depuis près de 30 ans, Audition Conseil lance une offre solidaire, à 15 euros** par mois, en partenariat avec Oticon, leader mondial des solutions auditives innovantes. L'objectif de cette offre est de rendre accessible un appareillage de qualité au plus grand nombre. Cette nouvelle offre vient illustrer concrètement la mobilisation du réseau sur le lien entre déclin cognitif et perte auditive.

Offre solidaire : Audition Conseil et Oticon s'engagent en faveur d'un appareillage pour tous



À l'écoute des problématiques de santé publique, Audition Conseil, 1^{er} réseau d'audioprothésistes indépendants propose une solution auditive solidaire en collaboration avec Oticon, spécialiste de l'appareillage auditif. Avec cette offre exclusive, le réseau entend permettre aux personnes malentendantes de passer le cap de l'appareillage, en optant pour un dispositif de qualité et ainsi, se protéger du déclin cognitif. La promesse de cette démarche collaborative : rendre à chacun la liberté de communiquer et d'interagir sans contrainte.

Avec cette offre nationale, à 15 euros par mois, Audition Conseil rend accessible le modèle INO PRO d'Oticon (mini RITE ou mini BTE), une solution auditive moderne et performante offrant une approche audiolinguistique conçue pour répondre aux besoins du cerveau, ainsi qu'un véritable confort d'écoute et l'accès aux accessoires de connectivité pour la plus grande satisfaction des utilisateurs. En se rendant dans l'un des centres Audition Conseil référencés, les clients bénéficient de services exclusifs associés à cette gamme de solutions auditives :

- Un bilan auditif gratuit, permettant de s'assurer que l'appareil est adapté à ses besoins spécifiques,
- Un essai gratuit,
- Une adaptation sur mesure,
- Un suivi avec 3 à 4 visites par an pendant toute la durée de vie de l'appareil,
- Une garantie panne de 4 ans,
- Une assistance nationale dans tous les centres Audition Conseil.

Ino Pro est également compatible avec le pack connectivité d'Oticon.

*Source: Journal of The American Geriatrics Society, 2 November 2015 – BEH, 15 December 2015

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Pour l'achat d'un appareil Ino Pro d'Oticon avec un reste à charge de 720 euros (tarif 839,82 euros - 119,82 euros de prise en charge sécurité sociale, vous remboursez 48 mensualités de 15 euros. Montant du financement : 720 euros. Montant total dû : 720 euros. TAEG fixe de 0%. Taux débiteur fixe de 0%. Durées : 48 mois avec garantie panne 4 ans incluse. Offre valable du 1^{er} septembre au 30 décembre 2016.



Communiqué de presse
Le 3 septembre 2016



Soutenir le cerveau pour mieux entendre : zoom sur la recherche auditive

Le cerveau nous permet d'entendre et comprendre. Il est donc essentiel de favoriser la prévention et le dépistage précoce des pathologies cognitives. En effet, les troubles sensoriels liés à l'audition peuvent entraîner des problèmes d'autonomie fonctionnelle, de qualité de vie, de communication, de dépression ou encore de troubles d'équilibre.

Les résultats de l'étude* menée par le Dr Hélène Amieva, de l'INSERM Bordeaux démontrent que la prévention et le suivi de l'appareillage précoce participent au ralentissement de pathologies cognitives. Les personnes équipées peuvent ainsi davantage se consacrer aux activités de la vie quotidienne et profiter du plaisir d'échanger avec leurs proches.

Pour aller plus loin, [retrouvez le témoignage du Dr Hélène Amieva](#), de l'INSERM Bordeaux qui explique les résultats de son étude sur la nécessité de l'appareillage auditif pour limiter le déclin cognitif chez les personnes âgées.

Prévenir et dépister : le rôle clé de l'audioprothésiste Audition Conseil

Sur les 6 millions de Français qui souffrent de problèmes auditifs, seulement 15% sont appareillés. Il existe encore un important frein psychologique dû à la mauvaise perception de l'appareillage dans la société. Aujourd'hui, les solutions auditives deviennent de moins en moins visibles, tout en étant de plus en plus performantes. Pour les personnes qui souffrent de problèmes auditifs, consulter un professionnel de santé qui pourra leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins, devient impératif.

De la prescription ORL à une qualité d'écoute optimale, l'audioprothésiste Audition Conseil accompagne les patients et effectue les réglages nécessaires pendant toute la durée de l'appareillage. Ce professionnel de santé joue un rôle déterminant auprès des personnes malentendantes et délivre des conseils personnalisés, choisit, adapte, délivre et effectue le contrôle permanent des aides auditives.

À PROPOS D'AUDITION CONSEIL

Audition Conseil est un acteur majeur de la correction auditive, partenaire du corps médical, reconnu pour son professionnalisme et son exigence de qualité. L'enseigne compte aujourd'hui 330 centres en France exclusivement dédiés à la correction auditive. 1^{er} réseau national d'audioprothésistes indépendants, Audition Conseil fédère des experts de l'audition qui partagent les mêmes valeurs professionnelles et éthiques: l'écoute, le conseil, la disponibilité, l'indépendance et l'attachement à un service de proximité.

CONTACT MÉDIAS :

MONET+ASSOCIÉS
RELATIONS PUBLICS

SALOMÉ POGNON + MAIL : SP@MONET-RP.COM + TÉL. 04 78 37 34 64

À PROPOS D'OTICON

Oticon met toute sa passion, son engagement et son expertise professionnelle dans le développement et la fabrication d'aides auditives pour les adultes comme pour les enfants. Oticon traite tous les types de perte auditive, des plus sévères aux plus légères, et nous sommes fiers de développer les aides auditives les plus innovantes du marché. Notre siège est situé au Danemark, mais nous sommes une entreprise internationale, qui fait partie du groupe William Demant Holding et qui emploie plus de 11 000 salariés.

Nos divisions couvrent tous les besoins liés à l'audition, du dépistage, aux appareils de mesures, jusqu'aux aides auditives et aux accessoires de connectivité, en passant par les implants à ancrage osseux ou cochléaires.